

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Délégué à l'information et à l'orientation

Dernière modification le 10 décembre 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [01 55 55 49 85](tel:0155554985) (tel:0155554985)

Fax : [01 55 55 49 89](tel:0155554989) (tel:0155554989)

Courriel : dio@premier-ministre.gouv.fr ✉

Site web : <http://www.orientation-pour-tous.fr> ↗

• [➤ Formulaire de contact](http://www.gouvernement.fr/premier-ministre/ecrire) ↗ (http://www.gouvernement.fr/premier-ministre/ecrire)

Adresse

97 rue de Grenelle
75007 Paris

Adresse postale

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Missions

Le délégué à l'information et à l'orientation auprès du Premier ministre est chargé de mettre en place, avec les partenaires sociaux, le service public de l'orientation tout au long de la vie. Le délégué est chargé de présenter les priorités de la politique nationale d'information et d'orientation scolaire et professionnelle en établissant des normes de qualité et en évaluant les politiques nationale et régionales.

Responsable(s)

- **Délégué à l'information et à l'orientation**
Non communiqué

Textes de loi et références

Compétences du délégué à l'information et à l'orientation

- (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000021340994&cidTexte=LEGITEXT000006072050>)